

TRANSMIS LE 8-10-2022
REÇU LE 5-10-2022
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 6-10-2022
PUBLIÉ LE 6-10-2022
EXÉCUTOIRE LE 6-10-2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°12

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21BA127 – SCHÉMA DIRECTEUR DÉCRET TERTIAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE-AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipales (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipales (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT.POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Françoise GONZALEZ : Nadine SENSE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Sophie FERREIRA : Sabrina FORTUNATO

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ

Maryem EL AMRANI : Jacques DUCROCQ

Mohamed BANNOU : Frédéric LÉPRON

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N°12**

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21BA127 –SCHÉMA DIRECTEUR DÉCRET TERTIAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE– AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-1, R. 2124-1 et suivants,

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir à des entreprises pour l'établissement d'un Schéma Directeur afin de répondre à l'obligation de mettre en œuvre des actions d'amélioration énergétiques,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence publié au JOUE (12/01/2022), au BOAMP (09/01/2022) et sur le profil acheteur, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché relatif au schéma directeur décret tertiaire pour la mise en œuvre du dispositif éco énergie tertiaire (21BA127),

CONSIDÉRANT un avis d'appel public à la concurrence rectificatif publié au JOUE (08/02/2022), au BOAMP (05/02/2022) et sur le profil acheteur,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres proposant à la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse,

CONSIDÉRANT la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 9 septembre 2022 attribuant le marché relatif au schéma directeur décret tertiaire pour la mise en œuvre du dispositif éco-énergie tertiaire à l'entreprise PHOSPHORIS INGENIERIE,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'attribuer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché,

APRÈS l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 9 septembre 2022 et de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date 20 Septembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché relatif au schéma directeur décret tertiaire pour la mise en œuvre du dispositif éco énergie tertiaire (21BA127), à l'entreprise suivante : PHOSPHORIS INGENIERIE (sise 4 place Louis Armand - 75012 PARIS) pour un prix global forfaitaire de 136 500.00 € Hors Taxe soit 163 800.00 € Toutes Taxes Comprises.

Article 2 : Le marché est conclu pour une période initiale de 9 mois à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville : compte 2031 Fonction 0204

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI

Maire de Franconville

Conseiller Régional d'Ile-De-France



A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire

L'Adjoint au Maire



Yvonne Alain Verbrugghe Le 6 octobre 2022

Acte à classer**DEL29092022Q12**

1
En préparation
2
En attente retour
Préfecture
3
> **AR reçu** <
4
Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-05T12-11-59.00 (MI240266215)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220929-DEL29092022Q12-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 21BA127 - 330114 - DIRECTEUR
 DÉCRET TERTIAIRE POUR LA MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF
 ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE- AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ.

Date de décision : 29/09/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
 1.1. Marchés publics
 1.1.2. marchés sur appel d'offres
 1.1.2.3. services

Acte : 12 - CP - marché 21BA127 - DECRET TERTIAIRE.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/10/22 à 12:11

Date 05/10/22 à 12:11

Date 05/10/22 à 12:18

Par **SADEQ Fatiha**

Par **SADEQ Fatiha**

